

le Lien

Bulletin municipal
de Vigoulet-Auzil

octobre 2015



Tableau « les architectes » de Willy Charps
1^{re} exposition de « Art à Vigoulet-Auzil »



Sommaire

Édito du Maire	3
----------------------	---

Vie municipale

Le mot de la commission Communication	4
Commission Urbanisme	4
Assainissement	5
Les travaux	6
La rentrée scolaire	7
Les activités du Lien Social	7-9
La commission « vie associative »	9
De la cabane de tennis... au club-house	10

Vie associative

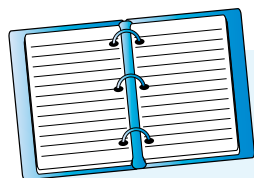
1 ^{re} exposition d'Art à Vigoulet-Auzil	11
Le cinéma c'est reparti !	11
Ciné-concert « Le Cirque »	12
Une belle fête du village	12
Qi Gong	13
Yoga	13
ACSELVA	14/15
Conférences « les 4 vents »	15
Groupe randonnées 2 ^e dimanche du mois	16
La cartographie des chemins potentiels... ..	16
Apeva	17/18

Vie du village

La rubrique diététique	18
Un érudit illustre et discret à Auzil : Ernest Roschach (2 ^e partie)... ..	19-22
Marc Saint-Saëns	23-25

Vie pratique

Professionnels à Vigoulet	26
Numéros d'urgences, pharmacie de nuit, TAD	27



Agenda des manifestations

- 21 octobre :** Conseil municipal à 20 h 30
- 29 octobre :** Ciné-concert à 21h, « le Cirque » de Charlie Chaplin. Ce film muet de 1928 sera accompagné par Bruno de Gaulejac au piano.
- 5 novembre :** Atelier d'écriture de 14 h à 16 h
- 8 novembre :** Sortie randonnées, départ 9 h
- 19 novembre :** à 21 h, conférence les 4 vents à Pechbusque
- 26 novembre :** cinéma à 21 h au centre culturel
- 3 décembre :** Atelier d'écriture de 14 h à 16 h
- 10 décembre :** à 21 h, conférence les 4 vents à Vieille-Toulouse
- 13 décembre :** Sortie randonnées, départ 9 h



édito

Vigouletaines, Vigouletains, mes chers concitoyens,

Je formule le souhait que ces vacances vous aient apporté un repos bien mérité, favorable à une rentrée pleine de tonus. Je voudrais commencer cet édito par des félicitations.

En me promenant dans notre village, je constate, que vous êtes de plus en plus nombreux à participer à son entretien et à son embellissement, suivant en cela la sollicitation que nous espérons, en taillant les haies au droit de vos propriétés, même lorsque celles-ci « empiètent » sur le domaine public, s'agissant bien souvent de double haies de prunus, voulues par l'un de mes prédécesseurs. Nous vous encourageons à persévérer, et à utiliser le broyeur du Sicoval, que vous pouvez d'ores et déjà solliciter. Merci mille fois, car en développant votre participation dans la mesure du possible, nos agents peuvent dégager plus de temps pour leurs tâches régaliennes, et améliorer notre cadre de vie. Vous pourrez ainsi, dès le printemps prochain, profiter du fleurissement des fossés, et d'autres lieux que nous vous laisserons découvrir...

Face à la drastique diminution des dotations de l'état, nous avons engagé un vaste programme d'économies, par notamment une optimisation dans la gestion du personnel, tout en maintenant un service constant, voire meilleur.

Je tiens tout particulièrement à féliciter l'action efficace de mes collègues en charge du personnel. Nous avons, conformément à nos promesses, engagé le développement de notre commune, selon une planification pluriannuelle, et, cela est suffisamment rare pour être souligné, à fiscalité constante en 2015 dans le domaine :

- de la sécurité routière,
- des aménagements sportifs et de santé,
- de la culture et associatif (restructuration complète du centre culturel),
- de l'animation et du vivre ensemble (fêtes, marché de plein vent...),
- des économies d'énergie et de la préservation de l'environnement.

Pour être complet sur ce petit tour d'horizon, toutes ces améliorations, vont de pair et accompagnent notre vision à long terme de l'avenir de notre village, sans changer sa structure et sa physionomie :

- renforcer l'activité des entreprises sur notre territoire communal,
- accueillir de nouveaux habitants,
- respecter le Plan Local de l'Habitat (PLH),
- permettre non seulement le maintien de notre école, mais récupérer les classes perdues.

Pour cela se doter des outils nécessaires, tel le PLU en cours de révision.

La tâche n'est pas facile, je le savais, même si j'avais sous-estimé les forces de l'individualisme (cf. l'assainissement, les permis attaqués, etc...).

Mais j'ai bon espoir que le dialogue, la participation, la pédagogie, la patience et la persévérance, associés à l'enthousiasme que doit susciter l'intérêt général, la solidarité, et la démocratie, lèveront tous ces obstacles pour que vive Vigoulet-Auzil !

Jacques SEGERIC, Maire de Vigoulet-Auzil

Le mot de la commission **Communication**

La communication sur la vie communale a pris sa vitesse de croisière sans faiblir aussi bien sous la forme numérique que papier avec maintenant une structure rodée. On notera la possibilité, avec le nouveau site web du Sicoval de mettre en ligne les événements de la commune ce qui permet d'avoir une visibilité accrue.

Le groupe de travail des chargés de communication du Sicoval continue ses réunions trimestrielles ce qui permet des échanges d'expériences ; l'un des sujets traités actuellement est la mise en place de panneaux d'information numériques. C'est une piste de travail pour les mois prochains.

RECEVEZ LES INFOS PAR MAIL
S'abonner
webmestre@mairie-vigoulet-auzil.fr

Le nombre d'inscrits à la lettre info par mail stagne et c'est une réelle déception car chaque foyer vigouletain devrait être inscrit ; il faut vraiment comprendre que c'est l'outil du futur en terme de rapidité de communication et de surcroît une économie de papier. Nous engagerons des actions pour tenter de vous convaincre du bien-fondé de la démarche d'une mairie numérique.

*Pour la commission Communication,
Jean-Louis Champeaux*

Commission Urbanisme : la réécriture du **PLU** est au programme

Commission Urbanisme : la réécriture du PLU est au programme.

Après une année de travail, partagée entre, d'une part, la discussion des règles qui doivent encadrer l'urbanisation par partage parcellaire (Bimby) et, d'autre part, la vision à long terme que nous souhaitons pour le centre du village, l'heure est maintenant venue de rédiger le nouveau PLU.

Pour cela, nous avons publié début juillet dans la Dépêche un appel d'offres de type marché à procédure adaptée (MAPA). L'objectif est de rédiger le PLU en intégrant le fruit du travail de la commission urbanisme et notamment les règles encadrant le BIMBY.

L'assistance du professionnel choisi devra nous aider jusqu'à l'arrêt du PLU par le Conseil Municipal.

Le document sera ensuite soumis aux personnes publiques associées et aux Vigouletains dans le cadre d'une enquête publique.

À ce jour, nous avons reçu 4 réponses au MAPA ; ces réponses sont en cours de notation sur des critères techniques et financiers précis ce qui permettra de retenir la candidature la plus adaptée.

La commission urbanisme se réunira cette année pour accompagner la rédaction puis la relecture de ce document d'urbanisme essentiel pour préserver l'aspect rural de notre commune tout en accueillant de nouveaux vigouletains.

*Pour la commission Urbanisme
Xavier de Boissezon*

Assainissement : réhabilitation-extension de la station de Menrhume deux solutions sont à l'étude

La station d'épuration (STEP) de Menrhume étant en état d'insalubrité depuis 2010, la décision a été prise par la commune et le Sicoval de lancer une réhabilitation-extension. Le schéma d'assainissement du Sicoval a donc été modifié (lors du Conseil de communauté du mois du mars) et une demande de subvention a été faite pour mener à bien ce projet.

Le schéma d'assainissement du Sicoval a donc été modifié (lors du Conseil de communauté du mois du mars) et une demande de subvention a été faite pour mener à bien ce projet.

Lors de la réunion publique du 6 mai, deux solutions techniques bien différentes ont été présentées :

- sur le site de l'actuelle STEP, la mise en place de bio-disques serait possible.
- dans un champ, situé juste au-dessus de l'actuelle STEP, un système de Filtres Plantés de Roseaux (FPR) pourrait être installé, nécessitant de plus grandes surfaces que les bio-disques.



Une première comparaison des avantages et inconvénients de chacune des solutions a été faite par des conseillers municipaux et les services du Sicoval. Il apparaît que la solution des Filtres Plantés de Roseaux (FPR) serait moins onéreuse, tant lors de la construction que pour son fonctionnement. Cette solution nécessitera cependant l'installation d'une station de relevage sur l'actuel site de Menrhume, alors que la solution des bio-disques serait entièrement gravitaire.

Par ailleurs, la quantité de boues produites semble bien moindre avec les FPR, ce qui représente un avantage écologique.

Les riverains de l'actuelle STEP, comme ceux du champ susceptible d'accueillir des FPR, ont été conviés à des visites de STEP : à Lapeyrouse Fossat pour voir des FPR, à Goyrans et Coronsac pour y voir des bio-disques.

Lors du Conseil municipal du 15 septembre, il a été demandé qu'une étude de faisabilité technique soit faite rapidement par le Sicoval afin de comparer plus précisément les deux solutions et d'avoir les éléments nécessaires au choix.

Nous restons à la disposition des riverains et de tous les Vigouletains pour répondre à vos questions et recueillir vos remarques. Un important dossier technique, rédigé par François Blachez et Jean-Marc Lassus est consultable sur le site de la mairie dans la rubrique « urbanisme et environnement - eau et assainissement ».

*Pour la commission Eau et Assainissement
Xavier de Boissezon*

Les travaux et entretien de la commune

Tous les jours nous faisons en sorte que notre commune évolue, change et devienne encore plus agréable à vivre pour ses habitants. Avec nos Agents, nous agissons dans le but constant que notre commune soit parfaitement entretenue.



Entretien des haies

Mise aux normes des bâtiments de la commune

Avec l'aide du Sicoval, nous avons analysé les travaux à effectuer afin que tous les bâtiments puissent accueillir les personnes à mobilité réduite. Nous avons établi un programme sur 3 ans qui a été déposé à la préfecture le 27 septembre 2015 pour validation.

• Le centre culturel

Une première réunion a été organisée afin de rénover le centre culturel et l'adapter aux besoins réels.

• La mairie

Les travaux de mise aux normes électriques sont achevés. Sur proposition d'un habitant, nous avons amélioré l'accès aux toilettes publiques et aménagé un local afin que le stockage des poubelles soit plus discret.



Nouvel accès toilettes publiques



Stockage discret des poubelles de la commune

• Le club house du tennis et le city park du terrain synthétique

Les projets sont en bonne voie de réalisation (voir l'article page 10).

Entretien général de la commune et de ses voies de communication

• L'entretien des zones vertes

Nous effectuons un nouveau style de plantations de fleurs autour de la mairie et au niveau des bordures des différents trottoirs (av. du lac).



Nouvelles plantations de fleurs

• Curage des fossés

Nous commençons cette année par le curage des fossés du chemin de la rivière et du chemin d'Auzil.

• Réparation des chemins communaux

Nous avons lancé une action afin de réparer les nids de poule du chemin d'Auzil.

• Élagage des arbres

Les travaux ont été effectués.

Malgré une fiscalité constante jusqu'à présent et la baisse importante des dotations de l'État, nous maintenons nos efforts pour l'amélioration de la commune et l'aboutissement de tous nos projets de remise aux normes des bâtiments communaux et la protection des voies de communication.

Gérard Bomstain, conseiller en charge du personnel et des travaux

La rentrée scolaire

C'est le cœur léger que 73 écoliers du primaire ont repris le chemin de l'école de Vigoulet-Auzil, ce mardi 1^{er} septembre.

Jacques Ségeric, maire, ainsi que certains conseillers sont venus partager ce moment de convivialité avec la directrice Lauriane Chevallier, l'équipe pédagogique et les nombreux parents venus accompagner leurs enfants.

L'équipe enseignante reste inchangée avec pour la classe de CE1 Lauriane Chevallier (24 enfants), pour la classe de CE2-CM1 Marielle Matusz (25 enfants), pour la classe de CM1-CM2 Claudine Casteres (24 enfants). Anne-Laure Balayssac remplace la directrice sur sa journée de décharge le jeudi et Muriel Mar-

chetti aide la directrice dans les tâches administratives.

Après l'école, les enfants sont pris en charge par 4 animateurs de l'ALAE dont Barbara Loggia assume la responsabilité en collaboration avec Vania Mostert et deux nouvelles « recrues » Séverine Tassendo et Anaïs Castay qui proposeront toute l'année des activités diversifiées.

Nous vous rappelons que des informations complémentaires sont consultables sur le site de la mairie.

*Marie Coche,
conseillère en charge des affaires scolaires*



Les activités du Lien Social

Depuis le dernier Lien paru en juin 2015, le Lien Social a organisé différentes manifestations.

Visite du musée AEROSCOPIA du 5 juin

Après un « petit déjeuner » d'accueil à la mairie, un bus a emmené l'ensemble du groupe jusqu'à l'exposition ouverte depuis le mois de janvier 2015 à Blagnac.

Ce musée montre une vue d'ensemble sur l'évolution de l'aéronautique, depuis quelques sauts de puce, réalisés par Clément Ader, jusqu'aux avions sophistiqués, Concorde, Airbus, mirages, sans oublier les énormes cargos qui transportent les carlingues des avions construits dans les bâtiments proches de ce bel espace consacré à toute l'aviation.



suite page 8

suite de la page 7

La visite dura plus longtemps que prévu car la compétence de notre guide n'avait d'égale que l'intérêt de chacun pour l'exposition. Après la visite, le bus transporta le groupe jusqu'au restaurant... où le repas offert était prévu afin de clore cette bien belle journée.



Apéritif dinatoire dans le domaine d'Arquier le 27 juillet

L'apéritif dînatoire organisé dans le parc magnifique du château d'Arquier à Vigoulet-Auzil a permis à chacun de se retrouver pour échanger mais aussi déguster les différents plats apportés par les participants. Les boissons étaient offertes par la mairie. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et détendue.

Encore merci à Marie Renée et Pierre Espagno d'avoir si gentiment accueilli le groupe.



Après la visite commentée par un guide qualifié et sympathique, le pique-nique qui s'en suivit dans le parc (grâce à une autorisation exceptionnelle de la direction) fut convivial et l'ambiance chaleureuse comme en témoigne ces photos (avec imitation de l'œuvre « Le Berger des Nuages »...).

Visite de l'exposition Marc Saint Saëns le 25 septembre

Encore un agréable souvenir, que cette journée du vendredi 25 septembre, pour quelques Aînés, en visite à l'exposition du peintre Marc Saint Saëns (voir l'article de Pierre Terrier dans ce même numéro) qui se tenait dans le magnifique château de Laréole.

Le marché du jeudi de 16 h à 20 h

Depuis le jeudi 21 mai un marché se tient sur le mail chaque jeudi.

Des commerçants réguliers (boucher, fromager, primeur...) ou occasionnels vous y attendent de 16 h à 20 h.



Alerte : n'oubliez pas de venir à ce marché, son avenir dépend de vous. Un manque de fréquentation le met en péril.

L'assiette gourmande du 17 septembre

Bon nombre d'habitants sont venus au marché partager « l'assiette gourmande ». Ils ont eu le choix entre huitres, couteaux à la plancha, couscous, fromages, charcuteries, rougail réunionnais, crêpes, grillades, pain Poilâne... le tout accompagné de vin blanc.

La participation musicale variée, proposée par Yvan Carrat que nous remercions vivement, a été très appréciée. Malgré le temps un peu frais pour la saison, les participants ont passé un moment bien agréable.



La mise en place d'un cours de peinture

Suite au succès de la séance d'initiation organisée le 4 juin dernier, un cours de peinture donné par le peintre Maurice Roffe est proposé à la maison des associations, chaque jeudi après-midi à 14 h 30, et ce, depuis le 8 octobre.

*L'équipe du Lien social
Catherine Bayot, Marie Coche,
Sylvie Mouquet, Stéphane Ricci*

La commission « vie associative »

Elle s'est réunie le 2 juillet pour discuter essentiellement des créneaux des salles pour la saison 2015-2016.

Avec la bonne volonté de toutes les activités, un nouveau planning d'utilisation des salles a pu être établi, mais on note que le principal problème est l'utilisation de la salle du centre culturel certains soirs de semaine. Lors du dernier conseil, il a été pris une délibération pour conventionner avec le club hippique pour utiliser occasionnellement la magnifique salle Jappeloup.

La deuxième édition du forum des associations s'est déroulée le samedi 5 septembre ; elle a connu une bonne fréquentation et comme l'an dernier a permis de fructueux échanges inter-associations. Au-delà des acti-

vités propres à chaque association, une synergie inter-associations prend forme avec des projets en commun (soirée Népal, spectacle danse-piano, cinéma-piano...).

La mutualisation d'activités et les échanges d'informations se mettent aussi en place avec les communes environnantes (cf. la diffusion de la plaquette *Acselva*).

Enfin le groupe de travail sur les chemins de randonnées s'est réuni deux fois (voir article page 16).

*Pour la commission « vie associative »
Jean-Louis Champeaux*

De la cabane de tennis... au club-house

La cabane actuelle, construite par les membres du tennis-club il y a une quarantaine d'années, est en très mauvais état. La demande de construction d'un nouveau club-house est ancienne de la part du tennis-club et faisait partie de nos engagements de campagne.

Un travail de plusieurs mois a été mené en étroite concertation par le président du tennis-club (et son bureau) et l'équipe municipale.

Le premier travail a été l'analyse du besoin et la définition du projet.

Le projet consiste en un bâtiment de 50 m² environ comprenant une salle de réunion, un stockage des matériels de l'École de tennis et club, et un vestiaire-douche-WC.

Nous avons décidé de conserver l'abri existant (bien utile pour se protéger du soleil... et de la pluie !) ainsi que le WC extérieur qui est à la norme PMR et en parfait état. On ne démolira donc que l'actuelle cabane en bois ce qui permet aussi de limiter les frais de démolition.

Une fois le projet bien défini, nous avons procédé à un appel d'offres (MAPA, marché à procédures adaptées) avec publication dans la rubrique marchés de la Dépêche pendant le mois de juillet. Dix demandes de dossier ont été recensées, mais aucune réponse ne nous est parvenue. L'appel d'offres a donc été déclaré infructueux.

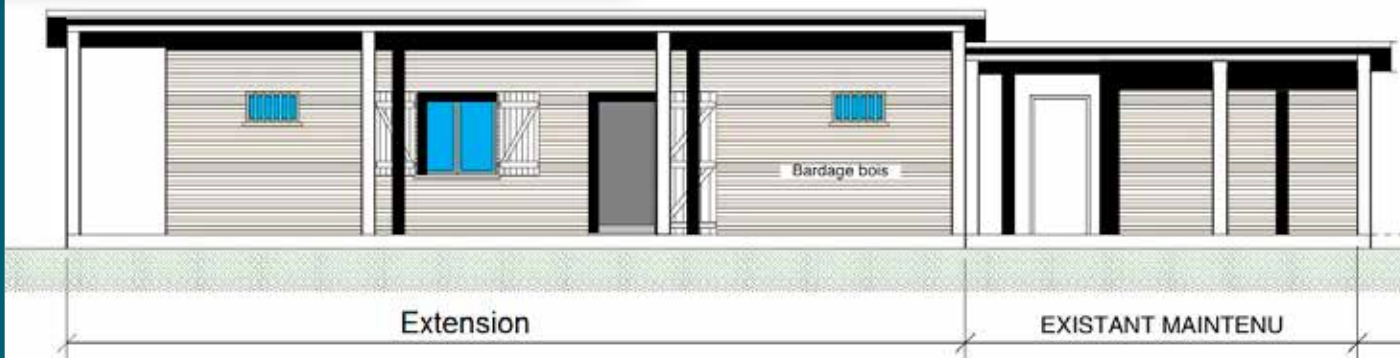
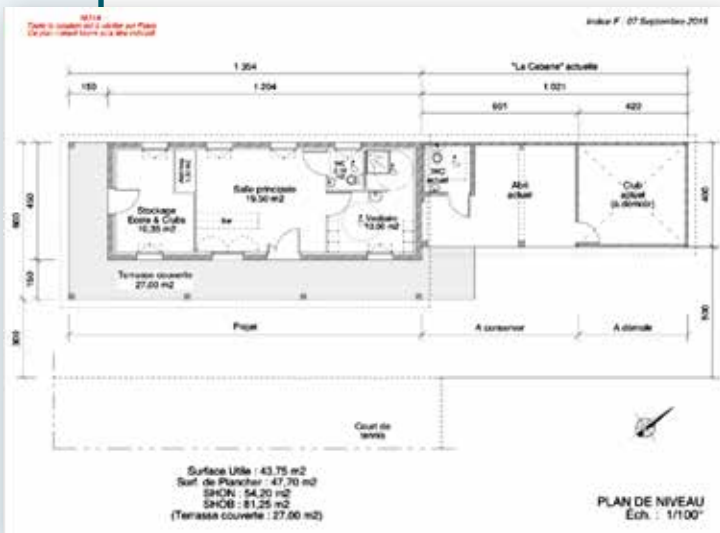
Début août, une réunion entre le président du tennis-Club, le maire et 2 conseillers a permis de prendre des décisions afin de ne pas retarder le projet ; nous disposons de plusieurs devis d'architectes et le choix s'est porté sur la désignation d'un architecte en mission complète. Cet architecte, le moins disant et de surcroît disponible en août, nous a permis de déposer le permis de construire début septembre.

Pendant le délai du permis, l'architecte prépare le Dossier de Consultation des Entreprises et organisera la consultation et le choix des entreprises. L'estimation du coût des travaux est de 60 K€ TTC, conforme au budget voté.

Nous espérons pouvoir inaugurer en 2016 ce club-house qui sera la concrétisation d'un projet exemplaire mené en étroite et efficace collaboration entre l'association du tennis-club et la municipalité.

Jean-Claude Lestriez,
Président du tennis-Club
Jean-Louis Champeaux,
adjoint en charge des associations

Plan non contractuel en attente d'accord du permis de construire



1^{re} exposition d'Art à Vigoulet-Auzil



La première édition de « Art à Vigoulet-Auzil » fut un véritable succès.

L'exposition, parrainée par Georges Fréchin, a réuni une dizaine d'artistes début juin dans la salle Jappeloup du club hippique.

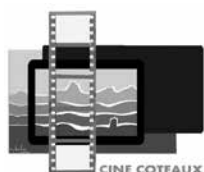
Le vernissage a eu lieu le vendredi 5 juin en présence des dix artistes : Georges Fréchin sculpteur, Michel Bresson peintre, Willy



Charps peintre, Djoa'alba sculpteur, Michel Ilhat sculpteur, Michel Fabreguettes peintre, Hélène Mellaerts peintre, Maurice Roffe peintre, Louis de Verdal et Madeleine Tezenas du Montcel sculpteurs.

On comptait plus d'une centaine d'œuvres exposées, et plus d'une centaine d'amateurs venus au vernissage pour les admirer et discuter avec les artistes autour d'un verre.

Alain Fines et sa fille nous ont également fait une démonstration de dressage de chevaux éblouissante sur un air de musique classique. L'exposition a duré deux semaines et s'est clôturée le week-end de la fête de village.



Le cinéma c'est reparti !

Après une belle première année, le cinéma a redémarré le jeudi 1^{er} octobre avec « La Tête haute » qui a été présenté en ouverture du Festival de Cannes 2015, hors compétition.

Notre prochain rendez-vous sera le jeudi 29 octobre pour un Ciné-concert, en collaboration avec l'Acselva : le Cirque de Charlie Chaplin (*voir l'article page 12*). Ce film muet de 1928 sera accompagné par Bruno de Gaulejac au piano.

Un jeudi par mois, l'association Ciné Coteaux vous propose un film à 21 h au Centre culturel. Si vous souhaitez être informé de la programmation, n'hésitez pas à vous inscrire à

cinecoteaux@gmail.com ou à la lettre-Info du site webmestre@mairie-vigoulet-auzil.fr.

Dates de programmation des séances : jeudis 26 novembre 2015, 7 janvier 2016, 4 février, 3 mars, 31 mars, 28 avril, 26 mai et 23 juin.

Nous vous attendons nombreux et en attendant d'avoir des fauteuils, n'hésitez pas à venir avec un petit coussin !

L'équipe de Ciné Coteaux

Ciné-concert « Le Cirque »

Ciné Coteaux et l'Acselva organisent une soirée le jeudi 29 octobre à 21 h au Centre Culturel de Vigoulet-Auzil. Le film muet « Le Cirque » de Charlie Chaplin sera projeté et Bruno de Gaulejac improvisera un accompagnement au piano.



Le bruit émis par les premières machines de projection et le brouhaha des spectateurs, qui empêchaient de profiter du spectacle, imposèrent très vite dans l'histoire du cinéma l'utilisation simultanée de la musique. Selon le standing des salles on trouvait devant l'écran un simple piano, piano bastringue, piano désaccordé...ou un orchestre symphonique dans une salle de théâtre. « Le Cirque » tourné toute l'année 1927 dans des conditions difficiles pour Charlie Chaplin est sorti en 1928, année cruciale dans l'histoire du cinéma avec l'arrivée du cinéma parlant. Seul Chaplin sur-

vécut au déclin du cinéma muet en produisant encore des chefs d'œuvres muets comme « Les Temps Modernes » en 1936. « Le Cirque », dont nous laisserons au spectateur le plaisir de la découverte, reçut un accueil positif et lors de la 1^{re} cérémonie des Oscar, Chaplin reçut un oscar d'honneur pour cette œuvre.

Bruno de Gaulejac a accepté l'exercice créatif et physique d'improviser au fil de l'histoire et des gags pour notre plus grand plaisir. Nous l'en remercions et serons nombreux, petits et grands, à venir l'applaudir le 29 octobre.

ACSELVA et Ciné-Coteaux

Une belle fête du village

Cette année, formule inédite pour la fête du village, avec 3 jours de festivités et le retour de la fête foraine.



Dès le vendredi soir, après une ouverture de la fête sur les chansons des îles, les associations de Vigoulet-Auzil nous ont comblés par leur talents multiples : danse classique d'Arabesque à la chorégraphie originale et colorée, partage d'émotions avec le Qi Gong Danse, rythme endiablé de la toute nouvelle école de Modern Jazz, maîtrise parfaite du répertoire lyrique par Castanet diVA... A la nuit tombée, pour la première fois, une « danse du Feu » a captivé petits et grands avec ses tourbillons de leds colorées et de boules enflammées ! Le samedi, après l'audition de piano et le tournoi de tennis, place aux animations en plein air : vertigineuse tour de grimpe, découverte de la slackline pour les équilibristes audacieux, manège et arche de la jungle pour les plus petits, circuit de quads pour les pilotes en herbe, pont du diable pour de merveilleuses cabrioles, ateliers peinture et jardinage pour les plus calmes et poneys pour les jeunes cavaliers. En fin de journée, la pluie s'est invitée. Qu'à cela ne tienne ! Loin de se décourager, tout le monde

s'est rassemblé sous le préau pour des joutes avec de magnifiques jeux en bois demandant adresse, ruse, stratégie.

Le traditionnel apéritif a rassemblé de nombreux habitants, avant le repas des îles servi aux 220 convives. L'orchestre a réchauffé l'atmosphère, et les danseurs ont quand même pu mettre l'ambiance sous le préau.

Le dimanche, ni le vide-grenier ni le tournoi de pétanque n'ont pu avoir lieu mais, le temps étant redevenu clément, nous avons eu une éclatante démonstration de dressage de chevaux. De vaillants villageois sont restés partager un pique-nique ou des crêpes, avant que ne commence le spectacle des enfants avec leurs animateurs de l'ALAE. Beaucoup de parents ont pu apprécier leurs numéros pleins d'humour, de tendresse et d'acrobaties aux diabolos. Les adultes ont même fini par danser avec les enfants !

Alors... rendez-vous au mois de juin et, d'ici-là, venez participer à l'organisation et apporter vos idées pour une fête plus belle encore !

Le comité des fêtes

Qi Gong 2015-2016

Vous cherchez une discipline pour entretenir votre santé, développer votre souplesse, renforcer vos muscles et articulations ? Vous voulez calmer votre mental ? Vous souhaitez augmenter votre capacité respiratoire ? Vous désirez améliorer votre circulation sanguine ? Et en plus vous aimez la beauté et la grâce de la danse ? Alors cette année venez pratiquer le Qi Gong de la grande danse DAWU au cours à Vigoulet-Auzil...

Les Cours

Mardi de 12 h 15 à 13 h 30 et jeudi de 19 h 45 à 21 h à l'espace culturel de Vigoulet-Auzil

Planning des stages

Les stages ont lieu un samedi par mois de 9 h 30 à 12 h 30 à l'espace culturel de Vigoulet-Auzil. **Tous les stages sont ouverts aussi bien aux débutants qu'aux pratiquants.**

Planning prévisionnel 2015-2016

- **10 octobre Qi Gong de l'automne** : partie 1 - favoriser le Qi et nourrir les Poumons, Qi Gong pour nourrir l'intérieur, Qi gong statique pour la relaxation et l'apaisement de l'esprit

- **14 novembre Qi Gong de l'automne** : partie 2 - favoriser le Qi et nourrir les Poumons - méditation dirigée
- **5 décembre Qi gong de l'hiver** : partie 1 - nourrir l'énergie vitale et tonifier l'énergie originelle des reins. Il favorise la résistance, l'immunité du corps et sa capacité sexuelle tout en constituant un excellent entretien articulaire et musculaire de la partie inférieure du corps - méditation dirigée
- **9 janvier Qi gong de l'hiver** : partie 2 - méditation dirigée
- **6 février Qi Gong du printemps** : partie 1 - pour assouplir les tendons et renforcer les muscles - cet enchaînement a particulièrement une action préventive sur les jambes, les cervicales et les lombes et renforce le Qi du foie, de la rate et des reins - méditation dirigée
- **19 mars Qi Gong du printemps** : partie 2 - Méditation dirigée
- **16 avril Qi Gong anti-stress et Qi Gong de l'amaigrissement - automassages**
- **28 mai Qi gong de l'été - Qi Gong du cœur** : il renforce le cœur et l'appareil respiratoire, aide à régulariser la tension et la circulation du sang. Cette méthode équilibre le corps et l'esprit, le haut et le bas du corps.

Renseignements et inscription auprès de Fabienne Vannucci-Moraly au 06 20 73 49 77

*Site internet : www.artetqigong.com
e.mail. artetqigong@gmail.com*



Yoga

Il y avait au Japon, un moine ZEN, expert en méditation. Parmi les gens de tous les milieux qu'attirait sa réputation de Maître, se trouvait un professeur réputé de l'Université Impériale de Tokyo.

Le professeur alla rendre visite au moine qui, selon la coutume, lui offrit du thé vert. Il posa une tasse devant l'honorable visiteur et la remplit jusqu'au ras-bord. Puis il continua de verser sur la table et sur les nattes qui recouvraient le sol.

Le professeur, fort étonné, demanda une explication. Le moine ZEN répondit : « *je peux remplir ce qui est vide, mais pas ce qui est plein. Vous êtes venu à moi le mental rempli des notions de mien et de tien, d'ambition et de désir. Si vous recherchez mon enseignement, videz votre mental, oubliez tout ce que vous avez appris, débarrassez-vous de tout ce qui est nocif et inutile : alors je vous instruirai* ».

Horaires des cours :

- Cours assurés par Germaine Terral :

05 61 73 28 58 et 06 87 94 20 66

Lundi et vendredi de 10 h 30 à 11 h 45

- Cours assurés par Jacqueline Van Haverbeke :

06 36 94 03 85 et 05 61 73 15 10

Mardi et jeudi de 18 h 15 à 19 h 30



Une petite école de musique

Pour progresser dans la pratique de la musique, instrumentale ou chantée, et obtenir une culture musicale, source de plaisir pour toute la vie, il est nécessaire d'apprendre.

Le mot, repoussant pour la plupart des élèves, de **solfège** a été remplacé dans les conservatoires par formation musicale mais il s'agit toujours du même sujet : pouvoir interpréter une partition avec la reproduction des hauteurs des notes, des rythmes et des nuances. L'ACSELVA a acquis un logiciel pédagogique et attractif de solfège qui permettra à Bruno de Gaulejac de transmettre aux élèves le plaisir de savoir « lire la musique ».

Le **piano**, a conquis tous les espaces musicaux du salon à la salle de concert, en solo, en orchestre ou en accompagnement. Instrument polyphonique, il recueille les suffrages de la majorité des musiciens et s'est adapté à tous les genres, du classique à la musique contemporaine en passant par le jazz. A Vigoulet-Auzil, Bruno de Gaulejac propose classique, jazz et variétés aux élèves, des débutants aux confirmés.

La **guitare**, instrument popularisé par l'accompagnement du chant est également adapté à la musique classique, au jazz, blues, rock... en solo ou en orchestre. B. de Gaulejac, musicien polyvalent, fait découvrir à ses élèves les rythmes et harmonies du rock et n'hésite pas à les accompagner.

La **batterie**, si elle peut effrayer des parents par crainte du bruit, qu'ils pensent aux sons émis par un piano, un violoniste débutant ou un trompettiste... La batterie est l'instrument essentiel de la section rythmique d'un orchestre. Très technique, elle demande coordination et concentration. Chers pianistes qui peinent à désynchroniser deux mains, pensez au batteur qui désynchronise quatre membres. Maxime Brun propose des cours aux petits et grands sur les batteries de l'ACSELVA.

La voix est le premier instrument de musique découvert par l'Homme. **Le chant** s'est déve-

loppé sous des formes très diverses, des vibrations monocordes très graves des moines bouddhistes aux airs de soprano colorature... Chant en solo, en groupe à l'unisson, en canon, ou en polyphonie. A cappella ou accompagné. En prenant des cours, le chanteur qui souhaite progresser découvre l'utilisation et la maîtrise de son souffle, de ses résonateurs et de tout son corps. Elisabeth Meyrieux fait découvrir aux élèves de l'ACSELVA la magie du chant, exercice physique et artistique.

La musique met en œuvre des capacités physiques, intellectuelles et émotionnelles. **La musique c'est du bonheur, faites de la musique à l'ACSELVA.**

La tête et les jambes

Maxime Rousseau dispense des cours de **gymnastique** deux fois par semaine. Les exercices adaptés aux capacités physiques de chacun permettent de développer souplesse, équilibre, résistance, d'apprendre à respirer, à se relaxer.



Le **bridge** a parfois été qualifié de « sport de l'esprit ». Il développe les qualités de stratégie, de déduction, de concentration et de mémoire. Il peut être découvert par les jeunes et Michel Roche propose des cours aux enfants de l'école. Les seniors, eux, ont plus de loisir à consacrer au bridge dans une ambiance conviviale.

Auditions et spectacles

La pratique routinière d'une discipline sans objectif devient souvent lassante. Que d'abandons par désintérêt ! Préparer une audition ou un spectacle est source de motivation au travail et de satisfaction. Monter sur la scène pour chanter ou jouer d'un instrument rend humble et bienveillant. Personne n'est à l'abri d'un couac ou d'une fausse note. Il faut donc motiver les élèves pour qu'ils participent aux auditions de fin d'année. Entourés de leurs parents et amis, chanteurs et musiciens peuvent présenter le résultat de leur travail.

L'atelier lyrique se produit régulièrement en public. Souvenons-nous de ses participations aux fêtes de Vigoulet Auzil, à la soirée lyrique de 2009 et du 24 novembre 2012 à l'occasion



de son quinzième anniversaire ou de l'intégralité de La Grande Duchesse de Gerolstein de Jacques Offenbach le 14 mars 2015. Cette saison, l'atelier lyrique prépare sous la direction d'Elisabeth Meyrieux La Vie Parisienne du même Offenbach.

Quant à Bruno de Gaulejac, il abandonne parfois ses fonctions de professeur ou de musicien d'orchestre pour celui d'accompagnateur de film muet. Depuis 2008 il a improvisé pendant des projections : Mécano de la « Général » de Buster Keaton, Les Temps Modernes de Charlie Chaplin, Le Kid du même Chaplin, Steamboat Bill Junior de Buster Keaton et Monte là-dessus avec Harold Lloyd. Plaisir musical et découverte de grands classiques du cinéma muet. Un nouveau spectacle de ciné concert est prévu le jeudi 29 octobre : Le Cirque de Charlie Chaplin.

La rentrée des activités a eu lieu début septembre mais il est encore temps de s'inscrire. Les renseignements sont disponibles sur le site de la mairie à la rubrique **Vie Associative**, www.mairie-vigoulet-auzil.fr

*Le président de l'ACSELVA
Yannick Le Mailloux*

Conférences « les 4 vents »

L'Association reprend son programme d'activités pour la saison 2015-2016.

La première a été la participation à la rencontre inter-associations du 25 septembre « Solidarité avec le Népal ». Ce programme se poursuivra par la proposition de 8 conférences dont la première a eu lieu **le jeudi 15 octobre au Centre culturel de Vigoulet-Auzil**. Elle a été donnée par M^{me} Josiane Moreau et avait pour titre : « Classer le vivant, toute une Histoire » ! Les personnes intéressées pourront participer à une illustration au Muséum, animée par la conférencière.

La seconde conférence sera donnée par Mr Alem Sure Garcia (Conservatoire Occitania) et qui nous parlera de « Migrations en Europe des arts et des techniques ; l'exemple wisigothique » (jeudi 19 novembre à la salle de la mairie à Pechbusque).

Le 10 décembre, M. Philippe Gaudon, chef du projet « Rozetta » au CNES, traitera de « La naissance du système solaire vue depuis la comète Chury ». (Maison des Associations de Vieille-Toulouse).

Jeudi 21 janvier 2016, au Centre culturel de Vigoulet-Auzil, M. Armand Lattes, Professeur Emérite à l'UPS, traitera du sujet suivant : « Paul Sabatier, scientifique de talent et régionaliste convaincu ».

Les autres conférences s'étaleront de février à mai 2016.

Un pot convivial, permettant la poursuite des échanges, est offert à l'issue de chaque soirée.

Groupe randonnée 2^e dimanche du mois



Maintenant que s'est constitué un petit groupe d'amateurs de randonnée, ayant notamment pour objectif d'ouvrir de nouveaux chemins de promenade pédestre, reliant Vigoulet-Auzil aux communes voisines, un rendez-vous est proposé aux marcheurs, le 2^e dimanche de chaque mois.

Le calendrier qui sera rappelé chaque mois, avec le lieu choisi pour la sortie, par le site internet de la mairie et le Vigouzi'Lien, est donc le suivant :

- dimanche 8 novembre 2015,
- dimanche 13 décembre 2015,
- dimanche 10 janvier 2016, etc.

Départ 9 heures, parking de l'allée du Souleilla, près du centre culturel, en covoiturage pour se rendre au lieu de la promenade (covoiturage de 5 à 30 minutes maximum).

Durée de la randonnée : de 1 heure 30 à 2 heures.

Chacun est invité à fournir des itinéraires, des propositions telles que, pourquoi pas

une sortie avec pique-nique, ou au restaurant. Et d'ores et déjà pourrait être envisagé, pour répondre à une demande, au printemps, une sortie exceptionnelle d'amitié d'un week-end à l'abbaye de Conques, en compagnie des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, et visite du musée Soulages à Rodez.

Détails pratiques : connaissant les terrains argileux (souvent boueux !) de nos coteaux, il y a nécessité d'une paire de chaussures de marche, d'un parapluie « au cas où ».

Et en cas de fort mauvais temps, la sortie est reportée au dimanche suivant.

Trêve de bla-bla, en avant, marche !

Pierre Terrier

La cartographie des chemins potentiels...

Parallèlement à l'initiative annoncée de sorties organisées chaque mois, le « groupe randonnée » souhaite proposer des itinéraires sur les chemins accessibles sur la commune ou en direction des communes voisines. Quelques reconnaissances ont déjà été faites.

Le chemin qui traverse le lotissement de l'Allée des bois, à Auzil, a été réouvert (l'entrée était cachée par les rejets des arbres) ; il a été défriché sur toute sa longueur par les membres du groupe, les déchets verts étant débarrassés par le personnel de la mairie. Ce chemin est communal et il rejoint vers le bas le chemin du Sicoval qui longe le Ruisseau du Pont d'Auzil. Le groupe répertorie des boucles permettant de relier divers points de la commune, voire de communes voisines. Certains de ces chemins sont privés et des contacts avec les propriétaires sont bien sûr nécessaires avant d'établir des « cartes ». D'autre part, l'utilisa-

tion des chemins couramment utilisés par les cavaliers, voire par les chasseurs doit aussi être discutée. Pour rejoindre le groupe « randonnées » s'inscrire à :

webmestre@mairie-vigoulet-auzil.fr



Apeva - Projet de modification du P.O.S. de la commune de Pechbusque visant à l'urbanisation d'un terrain situé à l'entrée de Vigoulet

Une enquête publique relative au projet de modification du POS portant sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone NAO dite « Bounot » vient de se dérouler du 15 juin au 17 juillet 2015 à la mairie de Pechbusque.

Pour mémoire, il faut rappeler que le champ de Bounot, d'une superficie de 4 hectares environ, est situé à l'extrémité sud de la commune de Pechbusque, à la limite des communes de Mervilla et Vigoulet-Auzil, après le rond-point des 4 Vents, sur la gauche de la route allant de Ramonville vers Vigoulet, limitrophe du lotissement du Clos d'Avena.

L'enquête publique n'a pas mobilisé les foules puisque seulement 13 observations ont été formulées sur le registre d'enquête, dont 2 favorables au projet et 11 défavorables, la grande majorité des personnes s'étant déplacées étant originaires des 2 communes voisines (Mervilla et Vigoulet-Auzil).

Ce « désintéressement » des Pechbusquois vis-à-vis de ce projet n'a rien de surprenant !

Il s'explique par le fait que la zone de Bounot est très éloignée du centre de leur village et qu'ils ne passent que rarement dans ce secteur que beaucoup ne connaissent même pas. Ils n'auront donc pas à connaître des éventuels inconvénients ou nuisances que pourrait générer la création d'un lotissement important dans cette zone.

À ce sujet, il est curieux de constater que le projet soumis à enquête publique ne présente aucun schéma d'aménagement de la zone permettant de se faire une idée du type de constructions envisagées, du nombre d'habitations, des dimensions des terrains, des accès routiers, etc. Ceci a d'ailleurs été relevé par la DDT (Direction Départementale des Territoire) qui constate, dans une lettre citée plus bas, que « Rien ne permet de fixer les principes d'un aménagement de qualité, pouvant être traduit dans le règlement du POS ».

La seule chose que l'on sache est que l'objectif de densité préconisé par le SCOT est de 10 logements à l'hectare, ce qui ferait un minimum de 40 logements.

La plupart des Personnes Publiques Associées (« PPA ») consultées par la mairie de Pechbusque ont émis un avis favorable au projet de modification du POS, à l'exception notoire de la DDT (dépendant de la Préfecture), dans sa lettre du 18 juin 2015, qui conclut que : « Il est prématuré d'engager aujourd'hui une procédure de modification du POS pour l'ouvrir à l'urbanisation, sans avoir au préalable :

- a) caractérisé l'état de la continuité écologique et défini les conditions de sa préservation ;
- b) fixé les conditions du réseau d'assainissement ;
- c) défini les principes d'un aménagement du secteur à traduire dans le règlement du POS pour son application par l'aménageur ».

Il faut souligner en effet, que l'un des principaux problèmes soulevés par le projet, concerne l'existence au SCOT d'une « continuité écologique à maintenir et à renforcer » (dixit la DDT), d'une largeur de 50 mètres sur toute la longueur du terrain de Bounot, que le maire de Pechbusque voudrait ramener à 10 mètres, sans qu'aucune étude spécifique sérieuse n'ait été entreprise pour le justifier.

L'APEVA, tout particulièrement concernée par ce dernier problème de protection de l'environnement, a également formulé des observations et émis des réserves sur le registre d'enquête publique.

Ces observations et réserves portaient principalement sur :

- la nécessité du respect et du maintien du corridor écologique existant ;

- le thème de la centralité, battu en brèche par ce projet d'urbanisation aussi éloigné du cœur de village, alors qu'il existe encore une autre zone NAO de 10 hectares (secteur de Casal), près du centre de Pechbusque ;
- la nécessité de freiner une urbanisation galopante et la consommation de plus en plus grande de terres agricoles ;
- les éventuelles futures difficultés de circulation routière engendrées par la création d'un tel lotissement, notamment la question des accès routiers au futur lotissement ;
- l'absence de tout schéma d'aménagement de la future zone urbanisable.

Malgré la lettre assez restrictive de la DDT et les 11 avis défavorables émis sur le registre d'enquête publique, le Commissaire-Enquêteur, dans son rapport du 5 août 2015, n'a retenu qu'une observation importante, à savoir « le maintien de la continuité écologique », et a donné un avis favorable au projet avec une réserve et une recommandation.

Réserve : « Engager avant toute approbation du dossier une étude réalisée par un Bureau d'Etudes spécialisé, soit pour valider le corridor écologique tel qu'il est proposé dans

le dossier, soit pour proposer les mesures compensatoires qui permettront d'assurer la continuité écologique identifiée au SCOT-GAT ».

Recommandation : « Définir les principes d'un aménagement de qualité et cohérent du secteur, à traduire dans le règlement du POS pour son application ».

On en est donc là aujourd'hui et il faut attendre de voir ce que va faire la mairie de Pechbusque, suite à ce rapport et suite à l'avis de la DDE.

Le maire de Pechbusque avait annoncé avant l'été la tenue d'une réunion publique sur ce sujet à la rentrée (en septembre ou octobre). S'il n'est pas trop tard, nous ne manquerons pas de communiquer la date de cette réunion aux adhérents de l'APEVA que nous incitons à venir y assister. Nous en profitons pour leur rappeler de penser à renouveler leur adhésion pour 2016 et nous invitons les autres personnes intéressées par nos activités à rejoindre notre association.

Le bureau de l'APEVA

La rubrique diététique

**Une bonne soupe pour prendre soin de moi ...
Envie de chaleur, de douceur, de couleurs !**



Besoin de me réchauffer... envie de me cocooner...

Une bonne soupe sera parfaite ! Intemporelle et universelle : depuis la nuit des temps, et dans tous les coins et recoins du monde nos congénères, petits et grands ont mangé, mangent et mangeront de la soupe.

Elle se décline de mille façons

Elle sait se faire légère en bouillon, en velouté de légumes ou en plat roboratif (une bonne garbure ou une soupe au fromage... plus vraiment de la soupe, plutôt un plat complet ...). Sa texture change selon mes envies : fluide ou épaisse et même à croquer en julienne ou en Minestrone. Telle un caméléon, sa couleur varie : orange (carotte, potiron),

verte (poireau), blanche (chou-fleur), rouge (tomate, poivron)...

Je m'amuse, je crée, je me lâche !

Je l'épice (cannelle), je la corse (gingembre, poivre) ou au contraire, je l'adoucis (lait).

Sans modération !

Non seulement je me régale, mais en plus, elle m'hydrate et m'apporte un max de sels minéraux et d'oligoéléments.

Cet automne, c'est décidé, je prends soin de moi, au déjeuner, comme au dîner avec une bonne soupe. C'est sûr, vous n'aurez pas à me dire « allez, finis ta soupe ! ».

Sophie VIARS, Diététicienne Nutritionniste

Un érudit illustre et discret à Auzil :

Ernest Roschach (1837-1909)

Partie 2 : Sa personnalité et sa vie à Auzil



La personnalité de Roschach nous est bien restituée par l'éloge publié en 1911 par son ami le baron et historien Guy Desazars de Montgailhard. Il livre des détails de la vie de Roschach à Auzil, mais surtout pour évoquer le comportement d'un urbain devenu « sylvain », pour ne pas dire un « homme des bois » ! Il en est resté l'image d'un très grand érudit, certes, mais aussi d'un contemplatif solitaire, « à l'humeur presque sauvage », s'isolant dans sa chartreuse, sa bibliothèque et son jardin. Cette image est excessive, elle est d'ailleurs corrigée par le contenu de lettres que Roschach a adressées à des amis. Il nous semble aussi que sa vie à Auzil, et notamment son état de « gros propriétaire terrien », l'ont conduit par force à se frotter à des réalités matérielles et à s'intégrer dans un système économique.

« Un solitaire de la foule »

Desazars de Montgailhard a dressé de son ami le portrait suivant : « *C'était un solitaire de la foule. Beaucoup le connaissaient, mais il passait seul dans les rues, le long des quais, à travers la campagne qu'il aimait en poète et qu'il appréciait en artiste* ». « *Son regard était doux, perdu dans la réflexion derrière le binocle, On voyait qu'il y avait, non pas effort, mais attention continue dans cette physionomie pensive. Il ne consentait à s'en distraire que s'il rencontrait un ami ; et tout le monde ne l'était pas, car il tenait à bien choisir. Sa voix avait le timbre égal d'un esprit pondéré qui ne sait rien exagérer* ». « *Toujours très réservé dans l'expression de ses sentiments, il restait le plus souvent impénétrable. Cela ne l'empêchait pas, à l'occasion, de dire franchement sa pensée, mais entre amis qu'il savait discrets, et sous la forme la plus fine et la moins offensante. Sa nature était faite d'une timidité presque farouche que ceux qui le connaissaient peu ou point pouvaient prendre pour une hautaine fierté. Mais, quand il s'était familiarisé avec eux, quel doux et généreux abandon, quelle bonne humeur, quelle gaîté même il savait mettre dans sa conversation et dans ses écrits !* »

Desazars relate aussi un « grave mécompte » dans sa carrière : « *Il était tout entier à ses fonctions d'archiviste et il préparait notamment un nouveau volume de l'inventaire des archives municipales lorsqu'il fut mis inopinément à la retraite par décision du 4 juin 1898. Ce coup imprévu lui fut d'autant plus sensible qu'il l'enlevait à tout ce qu'il avait aimé avec passion* ». Roschach avait 61 ans. Nous ne connaissons pas ce qui amena le maire de Toulouse, Honoré Serres, à prendre cette décision. Mais nous pouvons nous demander si non seulement ses traits de caractère (s'ajoutant à des divergences politiques) mais aussi un éloignement dans

son domaine sur les coteaux d'Auzil n'auraient pas pesé sur cette décision.

Le domaine de Martranel

La consultation des matrices cadastrales de Vigoulet-Auzil et de Portet-sur-Garonne livre le détail des parcelles inscrites au nom d'Ernest Roschach de 1892 à 1911. Elles forment un ensemble d'un seul tenant, de 7, 23 ha sur Auzil et de 37,75 ha sur Portet-sur-Garonne, ce qui en faisait, en son temps, une des propriétés agricoles les plus importantes du secteur.



En trait rouge, les limites du domaine de Martranel reportées sur une carte IGN actuelle. En trait violet discontinu, les limites de Vigoulet-Auzil et de Portet-sur-Garonne

Les bâtiments se situaient principalement sur Auzil, en limite de la commune de Portet. Leur nombre et leur destination ont changé dans le temps. Il en demeure aujourd'hui la métairie et la maison construite par Roschach, qui forment deux résidences indépendantes. Ce domaine avait été la propriété et le domicile de Jean Dupont (1761-1850) qui, en 1792, fut le premier maire d'Auzil et le resta presque sans discontinuer jusqu'en 1830.



Le lieu-dit Martranel en tant que nom du domaine ne figure pas dans la correspondance de Roschach ; il parle d'Auzil et surtout de « l'Éperon », nom qu'il a donné à son domaine. Mais le nom de Martranel, lieu-dit de Portet-sur-Garonne, est mentionné dans l'offre de vente du domaine « dit de Martranel », publiée après la mort de Roschach en 1909.

On peut penser que cette vente ne fut pas conclue car, de 1911 jusqu'à 1919, toutes les parcelles de ce domaine sont inscrites au nom de son cousin et héritier, Gabriel Samaruc.

Roschach et l'agriculture à Auzil

Ernest Roschach goûtait beaucoup la vie à la campagne mais il n'avait évidemment pas la culture d'entreprise d'un Théodore Teynier, le grand notable vigouletain et homme d'affaires toulousain, qui créa la jumenterie portant son nom. Dans une

Vue vers l'ouest, sur Martranel, depuis la limite d'Auzil et de Portet-sur-Garonne



lettre qu'il adresse à un ami, le 23 avril 1900, il écrit : « Il est étonnant de voir à quel point le sybaritisme est en progrès chez les ruraux. Croyez-vous qu'une petite côte à monter, une terre un peu solitaire - bien que fort riante -, l'éloignement des villages et l'absence de café ou de buvette dans un rayon de trois kilomètres deviennent autant d'épouvantails pour les prétendants à la culture de mon domaine ? Quand l'homme voudrait, c'est la femme qui ne veut pas, ou les fils et les filles qui craignent de s'ennuyer ?

D'autres font grise mine aussitôt qu'ils apprennent que je réside pendant plusieurs mois ; d'autres quand ils savent qu'il y a un jardinier et une femme habitant auprès d'eux.

Ils tiennent à être seuls. J'en ai trouvé qui me mettaient sérieusement la condition de ne pas entrer dans la propriété et de recevoir purement et simplement ma part au moment des échéances. Voyez quelle conception nouvelle des colons (métayers) avec le propriétaire ! La doctrine jaressienne fait des progrès. J'en suis je ne sais à quel chiffre de propositions qui n'ont pas abouti par suite des exigences tout à fait excessives des aspirants ou des renseignements peu favorables arrivés sur leur compte. Ces rendez-vous sont assommants, mais il faut s'y résigner si l'on ne veut pas laisser la terre en friche.

La récolte de grain a été médiocre ; un peu par la sécheresse qui a serré le blé en épi, et beaucoup par la négligence du personnel qui n'a pas travaillé consciencieusement les terres et dont l'imprévoyante paresse m'a

fait perdre beaucoup de fourrages excellents et très bien venus. Ce sont les petites misères du métier ». Desazars écrit « À force de chercher, Roschach finit par trouver un nouveau métayer. Mais il n'en fut guère satisfait. Tandis que ses revenus agricoles s'amointraient chaque année, les exigences de son métayer ne faisaient que croître, il avait du lui affermer son domaine, et dès l'année suivante, il constatait que le rendement de ses champs avait considérablement augmenté (plus de 100 hl rien que pour le blé), ce qui lui faisait faire des réflexions aussi philosophiques qu'humoristiques sur les relations financières des propriétaires ruraux avec leurs ouvriers agricoles ».

À lire ce qui précède, on songe à la définition que les économistes ruraux ont donnée du métayage : « l'association sur un sol pauvre d'un capital timide et d'un travail lent ». Cette situation était alors fréquente dans le Lauragais, au sol sinon pauvre du moins médiocrement exploité, sauf lorsque le propriétaire était exploitant direct.

Mais pourquoi, en face de ces petites misères somme toute prévisibles, Roschach s'était-il porté acquéreur d'un domaine de cette importance ?

On pourrait tout d'abord penser que ce fut avec l'idée de faire un placement ou « une bonne affaire ».

Antérieurement, Roschach avait acquis une maison, « Bellecombe », à Saint-Génies-Bellevue, au nord de Toulouse, située sur la



« contrescarpe de l'ancien château féodal » et jouissant d'un très beau panorama. Il l'avait si bien aménagée qu'elle excita la convoitise d'une riche voisine à laquelle il finit par la céder. Ce que voyant, des amis lui proposèrent de venir à Auzil et d'y acquérir le domaine de Martranel, incluant une métairie mais sans logement pour le propriétaire.

Nous ignorons le montant de cette acquisition en 1892. Cependant si l'on s'arrête sur l'économie agricole du Lauragais de ce temps, on peut penser que le prix a pu paraître avantageux pour Roschach. Ce prix avait beaucoup chuté, d'une part parce que le cours du blé diminuait du fait des importations de blés russes (ukrainiens), mais aussi parce que les rendements restaient médiocres ou progressaient peu (10 quintaux /ha) en Lauragais par comparaison avec ceux de la Beauce et de la Brie. D'autre part le coût de la main d'œuvre ne cessait d'augmenter surtout aux portes d'une ville comme Toulouse. Dans ce contexte les notables locaux préféraient placer leurs capitaux ailleurs et ils laissèrent donc Roschach se porter acquéreur au prix proposé.

Mais, on s'en doute, d'autres motifs qu'économiques sont intervenus aussi pour expliquer une telle acquisition par quelqu'un comme Roschach.

« L'Éperon d'Auzil »

À Auzil, selon Desazars, « la vue était plus belle encore qu'à Saint-Geniès », « Ernest Roschach se laissa si bien prendre aux charmes de ce site qu'il y fit construire une habitation selon ses goûts. Il y éleva une villa en forme de chartreuse, dont il prépara lui-même les plans et qu'il décora de ses propres mains avec le soin et l'art qu'il savait mettre en toutes choses. Il ne s'était jamais senti aussi satisfait que dans son ermitage de « l'Éperon » comme il appelait la pointe du coteau escarpé qui s'avance dans la vallée ».

En effet, Roschach ne se plaît vraiment qu'à Auzil et il y séjourne autant qu'il le peut. En 1907, et à la retraite depuis huit ans, il écrit à son ami Edouard Laffont : « Je me suis résigné, après Noël, à une petite déportation à Toulouse », « Mais je suis devenu tellement sylvain que je m'ennuie fort en ville ; et si je n'avais la ressource de la bibliothèque, où je cherche, du reste, bien des choses que je

ne trouve pas, je ne saurais que faire de mes journées qui s'écoulent si rapidement entre la Soleilhane, Montfaucon et Sainte Lucie ». Roschach parcourt quotidiennement son domaine qui va jusqu'à Montfaucon, un lieu-dit de Portet. « La Soleilhane » et « Sainte-Lucie » sont des endroits près de sa maison, qu'il a ainsi nommés et où il aime se poser, en particulier « Sainte-Lucie » à cause d'un arbre de Sainte-Lucie qui s'y trouvait.

Un « Roschasherberg » à Auzil ?

Roschach, archiviste et chercheur de profession, s'était naturellement intéressé aux origines de sa famille. Le baron Desazars de Montgaihard livre à ce sujet des détails qui pour Roschach devaient avoir quelque importance puisqu'il les confia à son ami. Lisons : « Ce nom de Roschach (ou Roschach) n'était pas sans notoriété. Il venait d'une forteresse et d'un bourg bâtis dans une situation admirable sur les bords du lac de Constance, formé par le Rhin qui le traverse, et peu éloignés de la ville abbatiale de Saint-Gall, dépendant de la Suisse, qui finit par l'incorporer dans son domaine. Roschach avait été un fief direct de l'empire d'Allemagne. Les seigneurs de Roschach, qui portaient le titre de barons, avaient le droit de haute et de basse justice. Après avoir joui de situations considérables par son rang et sa fortune, la maison de Roschach fut obligée d'aliéner peu à peu ses titres et ses châteaux, et finit par perdre son prestige et sa puissance. Les descendants de la famille de Roschach s'étaient établis en Alsace où ils ont vécu jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. » « Ernest Roschach n'a jamais fait parade de l'antique origine de sa famille paternelle. Il n'en était pas moins « jaloux de conserver le souvenir de ses ancêtres », et c'est avec un soin pieux qu'il aimait à rechercher leur généalogie dans les historiens de l'Allemagne ».

Nous ne savons pas si le baron en rajoute ou non « en titres et en châteaux », mais il n'est pas interdit de penser que ce que Roschach appréciait aussi à Auzil dans le paysage qui s'offrait à lui, c'était de retrouver une situation semblable à celle qu'occupaient ses ancêtres à Roschacherberg.

Ernest Roschach vécut célibataire et il n'eût pas d'enfants.

Roland Darré

Du domaine d'Arquier, à Vigoulet-Auzil,
à la grande rétrospective du château de Laréole

Marc Saint-Saëns

L'éblouissant peintre cartonnier de l' « idéal méditerranéen »

L'événement de l'année, au château de Laréole, près de Cadours, propriété du conseil départemental de la Haute-Garonne, est la très complète rétrospective du peintre cartonnier Marc Saint-Saëns, considéré comme l'un des artistes contemporains des plus influents (1903-1979).



Marc Saint-Saëns dans son atelier

Toulousain certes, mais aussi Vigoulétain puisqu'il vécut de nombreuses années au château d'Arquier, après avoir épousé Yvonne, une des trois filles du célèbre chirurgien, grand résistant, Joseph Ducuing.

Et sans doute, nombreux sont les vigoulétains qui auront mis à profit l'été de cette exposition pour découvrir Marc Saint-Saëns, tout en visitant le château de Laréole, témoin de la riche époque du pastel occitan du XVI^e siècle, et aussi son jardin à la française du XVIII^e.

Nous nous devons de remercier très vivement notre ami Pierre Espagno, l'actuel propriétaire du domaine d'Arquier qui nous a fourni l'essentiel des documents nous ayant permis de suivre le riche itinéraire d'un artiste dont la formation s'est faite aux Beaux-Arts de Toulouse avant d'exercer durant 20 années à Paris en tant que professeur de l'école nationale supérieure des Arts décoratifs.



Autoportrait

Résolument classique

« Résolument classique », nous dit Pierre Espagno. Toute sa vie, Marc Saint-Saëns, héritier spirituel de son grand-oncle, le musicien, compositeur célèbre, Camille Saint-Saëns, restera attaché à un idéal méditerranéen, fait d'harmonie et d'équilibre, venant de la plus haute antiquité.

Témoin cette étonnante fresque du « Parnasse occitan », décorant de façon lumineuse, sur ciel d'azur la « Bibliothèque Municipale de Toulouse », rue du Périgord.





Toujours à Toulouse, une autre fresque remarquable à l'Hôpital de la Grave.



C'est d'ailleurs en exécutant cette fresque qu'il se lia à Camille Soula, grand chirurgien, amateur d'art et fondateur de la « Societat d'Estudes Occitans », qui l'introduisit auprès de Joseph Ducuing dont, nous le rappelons, il épousa, en 1928, l'une de ses filles, Yvonne.

Artiste à la curiosité inlassable, profondément pétri par tout ce qui le rattachait à une culture aux accents classiques et du grand sud-Espagne du siècle d'or et Italie de la Renaissance-, il avait la coutume de répéter à ses élèves aux arts déco: « L'Italie, il faut y aller toute sa vie ! ».

Un goût profond de la lumière

Propos d'un autre de ses amis Jean Cassou, autre grand maître : « Marc Saint-Saëns, lié pour moi au pays cathare où je l'ai connu dans les profondes et noires années de l'occupation allemande, et qui est le pays occitan. De celui-ci, de cette terre de rigueur et de soleil il a assurément quelque chose en lui, un goût profond de la lumière ».

Lauréat de l'exposition internationale des arts et techniques de 1937, plusieurs fois primé au salon d'automne de la capitale, contemporain, il fut l'ami des peintres qui firent la gloire des milieux artistiques parisiens des années 30 à 60, Picasso, Mathis, Braque, Bonnard. Tout au long de sa vie artistique, Saint-Saëns reconnaîtra la valeur de ces géants du XX^e siècle, mais sans chercher réellement à leur emboîter le pas. Pas question, pour lui, de transiger, de forcer son naturel plutôt discret et personnel, en courant les galeries. Ce qu'il

exprime dans une interview à la revue « Arts de France », en 1946 : « Le travail bien fait est la condition première de la beauté d'une œuvre ».

Dans les traces d'un autre de ses contemporains, Paul Éluard, il se veut aussi le chantre de la femme, dessinant à l'envie des silhouettes féminines, vives et élancées.

« Son accord avec une certaine esthétique panthéiste, proche des surréalistes, sa culture mêlée d'humour et de fantaisie, et surtout son humanisme, confèrent à son œuvre une profonde originalité » écrit Jean Marcenac qui a encore ce très beau mot : « Saint-Saëns nous donne à voir un art devenu rare qui sait encore DIRE MERCI AU MONDE ! ».

La renaissance de la tapisserie française

Revenons à Pierre Espagno dont nous aurions dû dire d'emblée, pour mieux comprendre la complexe lignée d'Arquier, que son père, Marcel, époux de Marguerite une des filles, avec Yvonne et Suzanne, de Joseph Ducuing a eu aussi quant à lui une vie très pleine.

Fondateur et président de l'union laitière coopérative, grand animateur régional d'une agriculture de progrès, à l'exemple d'un autre grand ami de la maison Ducuing, le baron rouge de Muret, Jean-Baptiste Doumeng, potentat de l'économie soviétique d'immédiate après-guerre.

« Pierre, vous qui êtes particulièrement fier d'avoir la propriété de la plus belle, la plus complète, des 4 tapisseries du fameux « Thésée et le Minotaure », exécuté spécialement pour épouser l'escalier en rond de bosse du château d'Arquier, parlez-nous de la seconde carrière de Marc Saint-Saëns, participant, au côté de Jean Lurçat, à la renaissance de la tapisserie française, aux ateliers d'Aubusson ».

« C'est un vent de liberté qui, il est vrai, a soufflé sur la tapisserie après la fin de la guerre. Marc, riche de son expérience de la fresque des années 30, art mural par excellence, saura certes tirer le meilleur parti de la technique haute en couleurs de la tapisserie. Mais il n'a peut-être pas connu la grande consécration que méritait son talent pour s'être peut-être trop consacré à la tapisserie.

Pour être resté fidèle à ses convictions, pour n'avoir pas voulu céder aux facilités, aux caprices de la mode ».

Victoire de l'homme sur la bête



Si vous n'avez pas vu la copie de « Thésée et le Minotaure », au château de Laréole, nous imaginons volontiers que Pierre et sa charmante épouse, Marie Renée, se feront un plaisir de vous laisser admirer chez eux l'œuvre, sans doute pour nous la plus expressionniste de Saint-Saëns, œuvre commandée par son beau-père Joseph Ducuing.

Nous sommes en 1943. Pour le peintre cartonnier qui fut, comme la plupart des intellectuels de l'époque, membre du parti communiste, sans être toutefois jamais militant sectaire, ne partageant pas les aveuglements du parti, l'allusion à la situation de la pleine guerre est évidente. Dans la plaza des toros sanglante, la victoire de l'homme sur la bête ne peut se produire que dans des flots de sang.

Et pourquoi ne pas oser une impression certes très personnelle : Picasso et l'infinité de ses taureaux mythologiques, et son *Guernica*, ne sont-ils pas quelque peu héritiers de Marc Saint-Saëns.



Et Pierre de nous donner à visiter une chambre d'amis dont toute une paroi est recouverte de fresques des 4 saisons. Et une salle de bains décorée d'élégantes céramiques fleuries de la main d'Yvonne, épouse de Marc, artiste au talent nimbé de romantisme.

Yvonne épousa, en seconde noce, Claude Simon qui fut Prix Nobel de littérature en 1985, et vécu lui aussi quelques temps au domaine d'Arquier.



Si nous n'oublions pas non plus les 4 tapisseries du théâtre du Capitole illustrant la musique (*ci-dessus*), le théâtre, le chant, la danse, notre vision finale d'un artiste qui tire aussi son inspiration des paysages de notre Vigoulet-Auzil, serait celle d'un art plus onirique, plus poétique.



Deux tableaux représentant le domaine d'Arquier



Et ce n'est pas pour rien que Jean Giraudoux devait lui commander les décors pour son « Ondine », montée par Louis Jouvet, et aussi la « Guerre de Troie n'aura pas lieu ». Hommage ardent à Marc Saint-Saëns qui a su trouver dans la mythologie gréco-latine et l'emprise de la nature méditerranéenne, l'inspiration d'un langage universel, d'un monde où règne - ou régnerait ! - l'harmonie, où s'exprime la poésie.

Pierre Terrier

NB : Marc Saint-Saëns fait l'objet d'un portrait sur le site de la Mairie (rubrique « Vivre à Vigoulet-Auzil »).

Professionnels

à Vigoulet

Infirmière DE libérale

Corinne BARONE QUASIMODO
2 avenue des Coteaux
05 61 75 92 12 - 06 14 77 14 04

Diététicienne Nutritionniste

Sophie VIARS
13, allée du parc
05.61.25.09.65 - 06.30.115.115
sophie.viars@gmail.com

TAXI Jean-Jacques

8, allée J.Ducuing
Jour et nuit. CB acceptée
06 85 22 83 36

Chambre d'hôtes

Arquier - 17 avenue des Pyrénées
05 61 75 80 76 / 06 21 59 43 94
infos@arquier.com

Agence immobilière

Point Sud immobilier
2 Avenue des Coteaux
05 61 75 18 54 - 06 18 03 27 04
www.immobilier-toulouse-sud.com

Poney Club de Vigoulet-Auzil

Allée du Parc
05 61 73 42 05 - 06 62 61 32 55
www.poneyclubdevigoulet.ffe.com

Conseil & Patrimoine

Sébastien VIARS
13 allée du Parc
05 61 73 13 03 - 06 66 87 26 08
www.sv-patrimoine.fr

Médecins

Dr G. DONATI - Dr T. BOUSSINEAU
2 avenue des Coteaux
05 61 75 19 79

Dentiste

Dr L. BESSIERES
2 avenue des Coteaux
05 61 75 10 29

Architecte d'intérieur

Julien PAYRAUDEAU
5, allée J. Ducuing
06 59 79 82 05

Services à la personne

Leila MOHAMED
Aide aux personnes à mobilités réduites
Garde d'enfants de plus de 3 ans
06 33 37 66 66

Pierre de BOISSEZON
Aide aux personnes âgées, petits travaux
Canto-Cocut
1, Avenue des Coteaux
05 61 00 50 81 ou 07 82 35 28 63

Auberge du Tournebride

9 avenue du Souleilla - 05 61 73 34 49
www.aubergedutournebride.fr

Club hippique de Vigoulet-Auzil

15 avenue du Souleilla - 05 61 73 36 32
www.clubhippique.com

Sophrologie

Florence Fargier
12 Allée la Guérinière - 06 47 68 99 13
www.sos-phrologie.fr/flodemeter@yahoo.fr

Soins de beauté et bien-être

Peignoir & Kimono
2, avenue des coteaux - 06 83 36 09 10
www.peignoiretkimono.fr

Pharmacies de garde un seul numéro

Un nouveau service « **RESOGARDES** » mis en place par le syndicat des pharmaciens de la Haute-Garonne.

Il vous suffit de composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde de votre secteur. Ce service vous indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel et vous donne les informations nécessaires pour vous y rendre. Vous trouverez également des informations relatives à ce nouveau service sur le panneau signalétique collé sur la vitrine de votre pharmacie.

Pharmacie de nuit

Pharmacie de garde pour le secteur :
76 allées Jean-Jaurès - Toulouse
05 61 62 38 05

Rappel

Urgence panne d'électricité :
0810 333 081

Horaires mairie

- **Lundi, mardi, jeudi** de 9 h à 12 h
- **Mercredi** de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
 - **Vendredi** de 8 h à 12 h
 - **Samedi** de 9 h à 12 h
(en périodes scolaires)

Tél. 05 61 75 60 19 - Fax : 05 62 19 11 87
www.mairie-vigoulet-auzil.fr
e-mail : Mairie.Vigoulet-Auzil@wanadoo.fr

Numéros d'urgence

- **112** : Numéro européen d'urgences
- **15** : SAMU (urgences médicales)
- **17** : Urgences police/gendarmerie
- **18** : Urgences Pompiers

TAD 119 N° Vert 0 800 929 929

Attention, notez bien que la réservation du TAD 119 (Transport à la demande) se fait désormais **2 heures à l'avance** pour un départ toutes les demi-heures.

Profitez de cette véritable amélioration pour les Vigouletains.

Pour information, le TAD vous permet aussi de vous déplacer d'un point à l'autre de notre village.

Horaires médiathèque

- lundi de 14 h à 16 h, école et tout public
- mardi de 10 h à 12 h, crèche, maternelle et tout public
- mercredi de 16 h à 18 h, tout public
- jeudi de 15 h 30 à 17 h 30, tout public
- vendredi de 17 h à 19 h, tout public
- samedi de 10 h à 12 h, tout public

Lors des vacances scolaires :

- mardi de 10 h à 12 h, tout public
- jeudi de 15 h 30 à 17 h 30, tout public
- samedi de 10 h à 12 h, tout public

